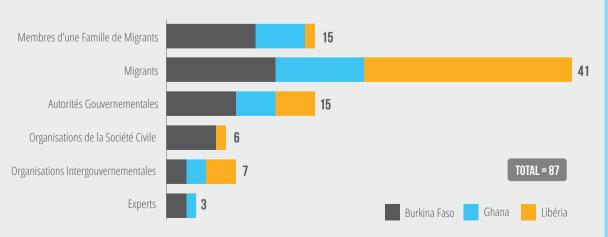


THÈMECENTRAL

L'impact des retours de migrants de Côte d'Ivoire sur le développement socioéconomique du Burkina Faso, du Ghana et du Libéria

DONNÉES D'ENTRETIENS (AVRIL - MAI 2016)



CHRONOLOGIE



Des années 1950 aux années 1980:

Les politiques favorables à l'immigration stimulent la production agricole, notamment de cacao et de café

1960-1993:

Les immigrés bénéficient des droits de vote, de mise en valeur des propriétés agricoles (faire-valoir) et peuvent devenir citoyens

1989-1997:

Les réfugiés libériens gagnent la Côte d'Ivoire pour échapper au conflit armé au Libéria

1995-2000:

Les droits de vote et d'accès à la citoyenneté sont restreints pour les immigrés. Apparition du concept d'« Ivoirité »

2002

Les soldats du nord, mécontents, se rebellent contre les démobilisations et le désarmement imposés par l'État. Début de la première crise

2002-2003:

Gouvernement et milices recrutent des mercenaires étrangers dans les pays limitrophes et parmi les civiles

AVANT LA CRISE

PENDANT LA CRISE



milices.

RÉPONSES DES MIGRANTS

SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS

- Principalement des migrants de main-d'œuvre burkinabés peu qualifiés et analphabètes, impliqués dans l'agriculture, l'industrie de la pêche, du bétail et le commerce
- La majorité des femmes ghanéennes travaillent dans le commerce, certaines dans la prostitution.
 Une faible proportion d'hommes ghanéens travaillent dans la pêche et l'agriculture
- Les migrants libériens, dont la plupart sont ruraux, agraires et peu qualifiés, sont surtout impliqués dans le commerce informel, l'agriculture et la prostitution

Les réfugiés libériens comme les migrants de main-d'œuvre burkinabés et ghanéens ont déclaré avoir été touchés par la crise ivoirienne. Par exemple, les migrants libériens sans documents d'identité ivoiriens ou non francophones, notamment les hommes, ont été considérés comme des acteurs du conflit, harcelés et pris à parti physiquement. Les migrants burkinabés ont subi des représailles similaires après avoir été accusés par les autorités ivoiriennes de déstabiliser le pays. Par exemple, après le début de la rébellion en septembre 2002, entre 350 000 et 400 000 Burkinabés ont dû fuir la Côte d'Ivoire pour le Burkina Faso afin d'échapper à la répression des forces de sécurité et des

De nombreux migrants bien portants, employés de manière dissimulée ont perdu leurs biens et leurs moyens de subsistance, y compris les commerçants, vendeurs et exploitants de cacao. En outre, l'incertitude et le traumatisme associé aux crises ayant affecté les migrants, ils ont regagné en nombre leur pays d'origine. Si la plupart des Burkinabés, Ghanéens et Libériens ont fui la Côte d'Ivoire par leurs propres moyens et avec l'aide minimale des familles, des autorités du pays d'origine et d'accueil, ou d'agences internationales, d'autres ont fait appel à ces réseaux pour passer la frontière par voie routière, aérienne, ou pour être rapatrié et réinséré.

Quelle que soit la région concernée, certains migrants de retour se sont réinstallés avec une relative facilité, tandis que d'autres ont lutté pour accéder à la nourriture, au logement, aux soins de santé et à l'éducation. Certains d'entre eux ont été impliqués dans des litiges relatifs aux terres en raison de leur absence prolongée, d'autres n'ont pas trouvé l'aide escomptée de la part des voisins et des habitants de la communauté, étant considérés comme plus riches que les non-migrants.



J'étais vendeuse quand la guerre a éclaté. J'ai dû m'enfuir et tout laisser derrière moi. (Migrant du Ghana, femme, 40 ans)



2002-2003:

Le gouvernement burkinabé lance l'« Operation Bayiri » pour rapatrier ses ressortissants

2002-2005

Des millions de migrants gagnent les pays limitrophes

2010:

Ouattara, candidat de l'opposition, remporte les présidentielles. Début de la seconde crise

2011:

L'ancien président Gbagbo est arrêté et présenté devant la Cour pénale internationale, marquant la fin de la seconde crise



2011:

100 000 non-citoyens requièrent l'aide au rapatriement vers leurs pays d'origine

2013:

140 000 sans-papiers en Côte d'Ivoire se voient accorder la citoyenneté ivoirienne

PENDANT LA CRISE

APRÈS LA CRISE



Les gouvernements burkinabé, ghanéen et libérien sont intervenus à différents niveaux pendant et après la crise. Le Burkina Faso a organisé le transport d'environ 8 850 migrants de retour de Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso par l'intermédiaire de l'« Initiative Bayiri ». Au Ghana, l'« Opération Quabgo » de l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO) a coordonné les activités de la marine, de l'armée de l'air et des services de l'immigration ghanéens pour protéger, identifier et enregistrer tous les migrants arrivant dans le pays. Au Libéria, une agence gouvernementale a mis en œuvre un dispositif de réintégration pour les Libériens de retour, les renvoyant vers les institutions chargées de leur trouver un emploi. Les organisations intergouvernementales comme l'OIM ont également joué un rôle prédominant dans l'évacuation des migrants mêlés aux crises ivoiriennes. Réfugiés libériens, migrants de retour ghanéens et burkinabés, et ressortissants de pays tiers ont bénéficié de cette assistance. Alors qu'évacuations, rapatriements et réinstallations ont été financés par l'UE via d'importants secours d'urgence mis en œuvre par les gouvernements et les organisations internationales, d'autres organisations intergouvernementales comme l'UNHCR, l'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA ont fourni aux migrants kits scolaires, carburant, vaccins, consommables médicaux et formations, et ce, dès le début de la crise. Les associations citoyennes des villages frontaliers ont également prêté main-forte en négociant avec les autorités traditionnelles et les représentants communautaires afin que les migrants de retour puissent accéder aux terres, dans le cas du Burkina Faso. Les autres organisations de la société civile, notamment dans les capitales du Burkina Faso et du Libéria, ont lancé des campagnes de sensibilisation publiques pour défendre les droits politiques, économiques et sociaux des migrants de retour. Par exemple, la cause du LRN (Liberia Returnees Network) a été suivie par l'ONUDI, qui a organisé des formations professionnelles pour les migrants de retour, leur fournissant certification, outils et équipement pour sécuriser leur emploi.

SITUATION JURIDIQUE DES MIGRANTS

- Migrants ghanéens, libériens et burkinabés exempts de visa en raison du protocole de libre circulation des personnes de la CEDEAO
- De nombreux Burkinabés nés en Côte d'Ivoire ne sont reconnus comme citoyens qu'après les crises
- Certains migrants libériens sont réfugiés des crises politiques au Libéria
- De nombreux migrants libériens n'ont pas de carte d'identité en Côte d'Ivoire



Nous avons fait de notre mieux pour les migrants de retour. Nous avons demandé aux propriétaires fonciers de trouver des champs pour certains d'entre-deux et c'est ce qu'ils ont fait.

(Chef traditionnel, homme, Burkina Faso)



Je veux que notre manière d'opérer aux frontières suive les préconisations du traité de la CEDEAO qui parle de libre circulation

(Coordinateur du pôle régional sud-est, Bureau de l'Immigration et de la Naturalisation, Libéria)

Certains migrants burkinabés, ghanéens et libériens ont continué de retourner en Côte d'Ivoire après la crise, principalement pour entretenir leurs biens et investissements, notamment dans l'agriculture. Par

exemple, au Burkina Faso, les migrants de retour installés dans les zones rurales ont souvent préféré repartir en Côte d'Ivoire en raison des perspectives d'emploi limitées. Ceux installés dans les centres urbains se sont principalement tournés vers les emplois informels, en fonction des compétences acquises en Côte d'Ivoire. Les Burkinabés de retour semi-qualifiés ont contribués de manière significative au développement socioéconomique en introduisant de nouveaux moyens de subsistance. De la même manière, les Libériens de retour ont ramené des compétences spécifiques qui ont contribué au marché du travail, bien qu'aucune évaluation approfondie n'ait été menée sur leur impact. Cela prouve que l'acquisition de compétences à l'étranger, assortie à l'absorption du marché du travail dans le pays d'origine, a une incidence directe sur la remigration ou l'installation définitive des migrants.

Pour les familles, le retour soudain des proches et la perte simultanée des transferts de fonds représentent une hausse des dépenses et par conséquent, des tensions avec les migrants de retour. Ces derniers représentent également un poids pour les allocations budgétaires des gouvernements. Au Burkina Faso, Ghana et Liberia, les limitations de financements ont empêché les agences gouvernementales de répondre aux crises efficacement et dans les délais. Toutefois, en réponse aux situations de crise de ces dix dernières années, NADMO a rédigé un projet de loi qu'elle a soumis au Parlement ghanéen. Parmi d'autres dispositions, ce projet vise à créer un fonds de gestion des catastrophes destiné à renforcer sa base de financement, pour mieux gérer les crises futures. Comme pour la réinsertion économique et sociale, il est clair que la pérennité du retour ne peut pas être garantie sans engagement financier des donateurs et des gouvernements.

Bien que des insuffisances subsistent pour aider directement les migrants pris dans des crises, les gouvernements burkinabé, ghanéen et libérien ont initié la formulation et l'adoption de cadres migratoires. Par exemple, le Projet de politique migratoire nationale libérien reste à présenter, et la Politique migratoire nationale du Ghana ne fait pas appel à NADMO pour évacuer ses ressortissants à l'étranger. Le Burkina Faso a organisé un colloque national sur la migration en 2006 qui a conduit à la formulation de la Stratégie nationale de migration en 2008 et à sa validation en 2009. Pourtant, ce changement de politique ne s'attaque pas directement au manque de données statistiques sur les Burkinabés à l'étranger, une faille également présente au Ghana et au Libéria.

Plusieurs enseignements politiques découlent des crises ivoiriennes. Les missions diplomatiques à l'étranger doivent affirmer leur engagement dans l'enregistrement de leurs ressortissants et dans l'émission de documents de voyage. Sur la base de l'expérience du Ghana et du Liberia, il est clair que la construction de centres d'accueil dédiés, avec unité d'accueil, unité d'orientation psychologique, campement provisoire et cabinets de médecins faciliterait l'identification, le profilage et l'enregistrement des migrants de retour des pays affectés par les crises, et ce, de manière plus humaine. En outre, les organismes comme LRN doivent être activement impliqués dans la création de ces centres en raison de leur connaissance approfondie des besoins des migrants de retour.



La communauté internationale doit agir de manière responsable envers les crises en Afrique. Elle doit comprendre notre histoire, notre culture, nos traditions, sans quoi nous serons la source de perpétuelles recherches [sur les crises].

(Commissaire général adjoint en charge de l'immigration pour administration, Bureau de l'Immigration et de la Naturalisation. Libéria)





